

A V I S

Le Conseil Municipal de la Ville de PEZENAS se réunira au **Foyer des Campagnes**,

conformément à l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire et à l'article 2 de la Loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,

« **LUNDI 01 MARS 2021 A 18 HEURES** »

ORDRE DU JOUR :

Communication au Conseil municipal

Présentation de la mutuelle communale

Présentation de l'audit financier de la commune par le Cabinet FININDEV

Institutions et vie politique

01- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2020

Affaires générales

02- Convention pour une mutuelle communale

Finances

03- Rapport d'Orientations budgétaires

04- Convention cadre de coopération pour la prestation de l'observatoire fiscal à l'échelle intercommunale

05- Convention de stérilisation et d'identification des chats avec l'association 30 Millions d'Amis

06- Convention d'objectif avec l'association Les Chats Libres de Pézenas

07- Convention d'assistance technique et d'accompagnement de la commune de Pézenas avec l'association Terre de liens Languedoc-Roussillon pour l'animation d'une dynamique locale d'installation agricole nourricière et de proximité

Intercommunalité

08- Rapport d'activité 2019 et Comptes administratifs 2019 de la C.A.H.M.

09- Modification du périmètre de la piscine intercommunale de Pézenas et modification du procès-verbal de mise à disposition de la piscine de Pézenas du 24/07/2009

10- Adhésion de la commune de Paulhan au service d'enlèvement des tags du S.I.V.O.M. du canton d'Agde

Ressources humaines

11- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du C.D.G. 34

Compte-rendu de décisions

Questions diverses

Le Maire,

Armand RIVIERE

